



### **LA RECONNAISSANCE DE NOS DIPLÔMES AU NIVEAU LICENCE : ENCORE UN MARCHÉ DE DUPES**

Lors de la Journée mondiale du travail social, Ségolène Neuville a indiqué que le passage des fonctionnaires de catégorie B en catégorie A se ferait à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 et que, dans le cadre de la réingénierie des diplômes, les cinq titres de niveau 3 (DEASS, DEES, DEETS, DEEJE, DECESF), rénovés pour la rentrée 2018, seraient inscrits au niveau 2, sans rétroactivité.

La CGT avait refusé de s'inscrire dans le rapport rendu à Madame Neuville en septembre 2016 dans le cadre de la commission professionnelle paritaire du travail social et de l'intervention sociale -CPC- estimant que le travail de ré-architecture visait à l'abaissement du coût du travail, à la déqualification des personnels, à la confusion des métiers et à la destruction de nos identités professionnelles.

En octobre dernier, les représentants CGT à la CPC ont accepté de participer au travail de révision des métiers du social à la condition de faire valoir nos revendications, notamment en renforçant la dimension accompagnement de nos professions pour une réponse en adéquation avec les besoins des populations.

L'annonce de la secrétaire d'Etat de cette fin mars souligne une fois de plus le manque de reconnaissance du travail accompli par les professionnels et de nos diplômes. Reconnaissance et valorisation étaient pourtant les maîtres-mots dans un intitulé de chapitre du plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social !

Enfin, les diplômes actuels de niveau III sont semestrialisés et découpés en crédits européens depuis la rentrée 2013 et confèrent donc le grade de Licence aux détenteurs du diplôme depuis 2016.

Les professionnels attendaient avec impatience un peu de considération de la part de ce gouvernement. La rétroactivité en aurait été un signe de bonne foi mais point trop n'en faut, entre l'affirmation de principes et les actes, il y a un fossé qui montre l'intérêt réel de nos décideurs pour le travail social et ses personnels.

Le passage en catégorie A dans la Fonction publique dès février 2018 se fait a minima, le refus d'accorder la rétroactivité du grade de licence aux détenteurs actuels des diplômes de niveau 3 souligne bien l'absence de volonté du gouvernement quant à de véritables négociations et à une quelconque reconnaissance à Bac+3 de nos diplômes.

En ces temps d'austérité budgétaire, l'objectif des employeurs et des instances dirigeantes consiste à positionner les Bac+3 sur des postes d'encadrement pour gérer la pénurie. Sacrée nouvelle dans le cadre de cette journée du travail social et bien mauvaise pioche en cette période électorale !

Nous continuerons à lutter pour une réelle reconnaissance de nos diplômes et de nos métiers en réponse aux besoins sociaux et au service des plus vulnérables, dans les secteurs public et privé, en instances et avec tou.te.s les salarié.e.s qui veulent défendre le sens de leur travail !

Montreuil, le 6 avril 2017

**Contact presse :**  
**Christine Sovrano 06 48 38 23 67**